



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

Ce formulaire est un document contractuel et ne peut être exploité que dans la mesure où il est complet et signé par l'assuré. Toutes les questions doivent avoir une réponse y compris celles par Oui ou Non.

LES GARANTIES SOUHAITÉES

- Dommages-Ouvrage Constructeur Non Réalisateur
- Bon Fonctionnement des éléments d'équipements Dommages Immatériels consécutifs
- Tous Risques Chantier Protection Juridique
- Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage

Limite de garantie souhaitée :

- 500 000,00 € 1 000 000,00 €
- 1 500 000,00 € 2 000 000,00 € 2 500 000,00 €

- Dommages aux existants

Indivisibles : _____ €

Conformément à l'ordonnance n°2005-658 du 08/06/2005, les existants indivisibles sont « ...les ouvrages existants avant l'ouverture du chantier.... Qui totalement incorporés dans l'ouvrage neuf, en deviennent techniquement indivisibles. »

Divisibles : _____ €

On entend par existants divisibles, les parties anciennes d'une construction existant avant l'ouverture du chantier sur, sous, ou dans laquelle sont exécutés les travaux

- Garantie Financière d'Achèvement

**Une déclaration de risques et un dossier spécifique sera nécessaire à la mise en œuvre de cette garantie*

LE PROPOSANT

Nom du proposant : _____

Adresse de la construction : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Vous agissez en qualité de :

QUESTION	REPONSE	
	OUI	NON
Maître de l'Ouvrage		
Vendeur après achèvement ?		
Vendeur d'immeubles à construire		
Société de crédit-bail		
Mandataire du propriétaire de l'ouvrage		
Maitre d'ouvrage délégué		
Promoteur Immobilier		

LE MAÎTRE D'OUVRAGE (SI DIFFÉRENT DU PROPOSANT)

Nom du maitre d'ouvrage : _____

Adresse de la construction : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Email : _____



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

L'OPÉRATION

Le souscripteur, le maître d'ouvrage et/ou le maître d'ouvrage délégué participent-ils à l'opération de construction ?

OUI NON

Si oui, préciser la nature et l'étendue des prestations réalisées :

Le type de travaux

- Construction Neuve Réhabilitation Rénovation Ravalement De Façade
- Réfection De Toiture Reprise en sous-œuvre Renforcement des fondations
- Extensions existants :
 - Surélévation
 - Extension Horizontale contigüe
 - Extension Horizontale non contigüe
- Réparation suite à sinistre :
 - Incendie
 - Autre (nous fournir le rapport d'expertise)

Demande de limitation de la garantie :

- Hors d'eau – Hors d'air
- Prêt à Décorer
- Vente en Plateau

Le type de bâtiment

- Maison unifamiliale Maisons Jumelées Immeubles
- Bâtiments commerciaux Bureaux Bâtiments Industriels
- Logements sociaux
- Piscine* Bâtiment ossature bois / métal

* Si piscine, remplir l'annexe en page 12

L'usage de la construction

- Vente Location
- En propre Autre

La destination de la construction

- Habitation Bureaux Commerces
- Industriel Autre : _____



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

L'adresse et la composition de la construction

Adresse de l'opération _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Nombre de bâtiments :		Nombre de logements :	
Nombre de bureaux :		Nombre de commerces :	
Nombre de garages :		Nombre de piscines :	
Nombre d'étages :		Nombre de sous-sols :	
Surface Nette de Plancher		Surface créée :	

Description de l'opération de construction :

N°PC : _____ Délivré le / /

N°DP : _____ Délivré le / /

N°AT : _____ Délivré le / /

N°PA : _____ Délivré le / /

LES INTERVENANTS DE L'OPÉRATION

Le maître d'ouvrage a-t-il passé les marchés

- Par corps d'états séparés
- Par un groupement d'entreprises
- Par un entrepreneur général
- Par un contractant général
- Par un CMI

LES CHIFFRES DE L'OPÉRATION

Montant des travaux tous corps d'états incluant ceux de viabilité (TTC) : _____ €

Montant des matériaux fournis par le maître d'ouvrage (TTC) : _____ €

Montant des honoraires* (TTC) : _____ €

Coût Total Prévisionnel (TTC) : _____ €

*Architecte et autres personnes liées au maître d'ouvrage par un contrat de louage d'ouvrage, ainsi que le contrôle technique

LES DATES DE L'OPÉRATION

Déclaration Réglementaire d'Ouverture de Chantier (DROC) : / /

Date du premier ordre de service (OS) : / /

Date de commencement des travaux : / /

Date de l'achèvement prévisionnelle des travaux : / /

Date de réception prévisionnelle de l'ouvrage : / /

LES BÂTIMENTS

Identification des bâtiments	Surface au sol	SHON/SHOB	Nombre de Logements	Nombre de Commerces	Nombre d'Étages	Nombre de Sous-sols
Bâtiment N°						
Bâtiment N°						
Bâtiment N°						



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

LES INFORMATIONS SUR L'OPÉRATION

Quel est le type de fondation utilisé ?	<input type="checkbox"/> Semelles Filantes
<input type="checkbox"/> Sur Pieux	<input type="checkbox"/> Sur Radier
<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Sur puits

QUESTION	REPONSE	
	OUI	NON
Avez-vous connaissance d'un ou plusieurs évènements pouvant entraîner la mise en œuvre d'une des garanties demandées ?		
Si oui précisez :		
Y-a-t-il des existants ?		
Si oui compléter l'annexe relative aux existants		
La construction répondra-t-elle aux normes RT 2012 ?		
Y-a-t-il des panneaux photovoltaïques ?		
Ces panneaux sont-ils :		
Intégrés		
Surimposés		
Autres :		
Y-a-t-il des panneaux sandwich ?		
Si oui, fournir une fiche technique		
Le projet est-il situé à proximité d'une rivière ou de toute présence d'eau ?		
Si oui merci de nous transmettre l'état des risques naturels et nous indiquer à quelle distance se situe le projet de la zone d'eau et détailler ci-dessous* les mesures qui ont été mises en place pour la protection éventuelle de dégâts des eaux		
Y-a-t-il des avoisinants ?		
Si oui nous communiquer le type de bâtiments :		
Si oui nous indiquer la distance au projet :		
Y-a-t-il des présences de chemin de fer, routes, hôpitaux ou tout autre infrastructure à proximité du projet ?		
Des explosifs seront-ils utilisés ?		
Si oui, nous indiquer les raisons de leur utilisation :		
Des grues seront-elles utilisées ?		
Si oui, nous préciser leurs positions et leurs utilisations :		
Les murs sont-ils mitoyens ?		
Y-a-t-il des travaux de technique non courante ou procédé expérimental utilisé ?		
Si oui, préciser :		
Y-a-t-il présence d'une piscine intérieure ou en terrasse ?		
Y-a-t-il réalisation de verrières ou assimilés (ensembles menuisés vitrés etc..) ?		
Y-a-t-il des revêtements durs en façades (pierres agrafées, collées, etc...) ?		
Y-a-t-il réalisation de murs de soutènement ?		
Y-a-t-il du bardage bois et/ou l'ouvrage est-il en ossature bois ?		
Quelles mesures de sécurité avez-vous mis en place pendant la période de chantier contre :		
Vols :		
Dégât des eaux :		
Incendies :		
Remontées de nappe phréatique :		



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

LES GÉOTECHNICIENS

LISTING DES MISSIONS RELATIVES AU SOL*

*SELON LA NORME NF P 94-500 REVISEE EN NOVEMBRE 2013

G1 Études géotechniques préalables G1 ES Etude de site G1 PGC Principes généraux de construction	G3 Etude et suivi géotechnique d'exécution G3 En phase étude G3 En phase suivi
G2 Etude géotechnique de conception G2 AVP En phase Avant-Projet G2 PRO En Phase Projet G2 DCE/ACT en phase DCE/ACT	G4 Supervision géotechnique d'exécution G4 En Phase de supervision de l'étude d'exécution G4 En Phase de supervision du suivi d'exécution
G5 Diagnostic géotechnique	

Nom Géotechnicien	Nom assureur RCD	Missions	Montant
		 €
		 €
		 €
		 €
		 €

LES MAÎTRES D'ŒUVRES & ARCHITECTES

LISTING DES MISSIONS REALISABLES :

ESQ : Esquisse	OPC : Ordonnancement Pilotage et Coordination
EP : Études Préliminaires	PRO : Étude de projet
DIA : Diagnostic	EXE : Études d'exécution
APS : Avant-Projet sommaire	DET : Direction de l'Exécution des Travaux
APD : Avant-Projet Définitif	AOR : Assistance aux Operations de Réception
ACT : Assistance aux Contrats de Travaux	Mission Complète

Nom Maîtres d'œuvres / Architectes	Nom assureur RCD	Missions	Montant
		 €
		 €
		 €
		 €



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

LES CONTRÔLES TECHNIQUES & LES BUREAUX D'ÉTUDES

LISTING DES PRINCIPALES MISSIONS DE CONTROLES TECHNIQUES :

L : Mission relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipements indissociables
LP : Mission relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipements dissociables et indissociables
TH : Mission relative à l'isolation thermique des ouvrages
PH : Mission relative à l'isolation acoustique des constructions
PS : Mission relative à la protection parasismique
LE : Mission relative à la solidité des existants
AV : Mission relative à la stabilité des avoisinants

Nom Contrôleur Technique	Nom assureur RCD	Missions	Montant
		 €
		 €
		 €
		 €
		 €

LISTING DES PRINCIPALES MISSIONS DE BUREAUX D'ÉTUDES :

Bureau d'Étude Structure
Bureau d'Étude Structure avec calcul de charges
Bureau d'Étude Thermique
Bureau d'Étude Phonique / Acoustique
Bureau d'Étude Fluide
Bureau d'Étude VRD

Nom Bureau d'Étude	Nom assureur RCD	Missions	Montant
		 €
		 €
		 €
		 €
		 €



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

LES CONSTRUCTEURS

Précisez les identités et adresses des constructeurs avec lesquels le Maître d'Ouvrage a directement signé un marché pour la réalisation de travaux.

LISTING DES MISSIONS REALISABLES :

<p>1 - PRÉPARATION ET AMÉNAGEMENT DU SITE</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Démolition sans utilisation d'explosifs 1.2 Démolition avec utilisation d'explosifs 1.3 Terrassement 1.4 Forage vertical 1.5 Amélioration des sols 1.6 Voiries Réseaux Divers (V.R.D.) 1.7 Aménagements paysagers 1.8 Montage d'échafaudage-étaie 1.9 Traitement amiante 1.10 Traitement contre les insectes xylophages et les champignons 1.11 Assèchement des murs 	<p>2 - STRUCTURE ET GROS-ŒUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Fondations et parois spéciales 2.2 Maçonnerie et béton armé 2.3 Béton précontraint in situ 2.4 Charpente et structure bois 2.5 Constructions à ossature bois 2.6 Charpente et structure métallique
<p>3 - CLOS ET COUVERT</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.1 Couverture 3.2 Étanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur 3.3 Étanchéité et imperméabilisation de cuvelage, réservoirs et piscines 3.4 Revêtements de façades par enduits, avec ou sans fonction d'imperméabilité et/ou d'étanchéité, ravalements 3.5 Isolation thermique par l'extérieur 3.6 Bardages de façades 3.7 Façades-Rideaux 3.8 Structures et couvertures textiles 3.9 Menuiseries extérieures 3.10 Verrières-Vérandas 	
<p>4 - DIVISIONS-AMÉNAGEMENTS-FINITIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> 4.1 Menuiseries intérieures 4.2 Aménagement de salles de bains domestiques 4.3 Aménagement de cuisines domestiques 4.4 Plâtrerie-Staff-Stuc-Gypserie 4.5 Serrurerie-Métallerie 4.6 Vitrierie-Miroiterie 4.7 Peinture 4.8 Revêtements intérieur de surfaces en matériaux souples et parquets 4.9 Revêtements de surfaces en matériaux durs-Chapes et sols coulés 4.10 Revêtements vertical en matériaux durs agrafés ou attachés 4.11 Isolation intérieure thermique-Acoustique 4.12 Isolation frigorifique 	<p>5 - LOTS TECHNIQUES ET ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> 5.1 Plomberie 5.2 Chauffages et installations thermiques 5.3 Fumisterie 5.4 Installations d'aéraulique, de climatisation et de conditionnement d'air 5.5 Électricité 5.6 Ascenseurs 5.7 Piscines 5.8 Géothermie 5.9 Photovoltaïque 5.10 Éolien 5.11 Fours et cheminées industrielles

Nom Constructeur	Nom assureur RCD	Missions	Montant
		 €
		 €
		 €
		 €

LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE

Vous trouverez plus bas la liste des documents les plus courants nécessaires à la validation technique d'un dossier :

- ⊙ La Déclaration de Risque dûment complétée et signée,
- ⊙ L'autorisation administrative autorisant les travaux (par exemple l'arrêté de PC, de DP),
- ⊙ La Déclaration Réglementaire d'Ouverture de Chantier (DROC). Ce document doit être complété et signé par vos soins et tamponné par la mairie,
- ⊙ Le jeu de plans complets,
- ⊙ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),
- ⊙ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),
- ⊙ Le contrat et l'attestation RC Décennale du maître d'œuvre si celui-ci est nécessaire pour le projet,
- ⊙ Le contrat et l'attestation RC Décennale de l'architecte DPLG si celui-ci est nécessaire pour le projet,
- ⊙ Le rapport d'étude de sol si celui-ci est nécessaire pour le projet,
 - La facture et l'attestation RC Décennale du géotechnicien ayant réalisé l'étude de sol,
- ⊙ Le Rapport Initial de Contrôle Technique (RICT) si celui-ci est nécessaire pour le projet,
 - La convention de contrôle technique et l'attestation RC Décennale du contrôleur technique,
- ⊙ Le contrat et l'attestation RC Décennale du maître d'œuvre si celui-ci est nécessaire pour le projet,
- ⊙ Le contrat et l'attestation RC Décennale du BET Structure si celui-ci est nécessaire pour le projet,
- ⊙ Le contrat et l'attestation RC Décennale du BET Thermique (RT2012) si celui-ci est nécessaire pour le projet,
- ⊙ Les marchés de travaux / devis détaillés de tous les constructeurs et leurs attestations RC Décennales,
- ⊙ Les factures des matériaux fournis par le maître d'ouvrage,
- ⊙ Les photos des existants pour les rénovations – réhabilitations – extensions,

En Fin de Travaux :

- ⊙ Le décompte définitif dûment complété, daté et signé. Ce décompte doit comporter le détail du coût total de la construction par montant des travaux afférents aux différents corps d'état, des honoraires des maîtres d'œuvre, contrôleurs techniques et bureaux d'étude, du montant des matériaux et fournitures achetés directement par vous et mis en œuvre par une entreprise,
- ⊙ Le PV de réception contradictoire avec ou sans réserve dûment complété, daté et signé. Nous vous rappelons que la réception est un acte unique (article 1792-6 du Code Civil),
- ⊙ Le PV de levée de réserve dûment complété, daté et signé le cas échéant,
- ⊙ Les factures des intervenants,
- ⊙ La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux,
- ⊙ Le Rapport Final de Contrôle Technique [si un contrôle technique avait été demandé],
- ⊙ Ainsi que toute information concernant des modifications survenues en cours de chantier et de nature à modifier le risque tel que déclaré la de la souscription de la police,



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

L'ANNEXE RELATIVE AUX PISCINES

Précisez les identités et adresses des constructeurs avec lesquels le Maître d'ouvrage a directement signé un marché de la ou des piscines.

Nom Constructeur	Nom assureur RCD	Missions	Montant
		 €
		 €
		 €
		 €
		 €

Dimension : _____ m² * _____ m²

Matériaux utilisés : _____

Pour la construction de piscine la compagnie demande une étude de sol G2 phase AVP selon la norme de novembre 2013. En cas d'absence de la maîtrise d'œuvre ou d'architecte, ainsi que dans le cas de dimensions et de profondeurs importantes des études de sol complémentaires pourraient être demandées.

L'ANNEXE RELATIVE À LA GARANTIE DES BIENS D'ÉQUIPEMENTS

Définir le type de bien d'équipement à garantir (pompe à chaleur, climatiseurs, etc...) :

Montant à garantir : _____ €

Ces biens ont-ils été acquis neufs ? _____

Fournir factures détaillées, fiches techniques

Les matériels sont-ils installés par un professionnel ? _____

Fournir factures d'installations et les attestations d'assurance Responsabilité Civile Décennale correspondantes.



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

L'ANNEXE RELATIVE AUX EXISTANTS

Année ou période de construction : _____

Valeur de reconstruction à neuf des existants : _____ €

Montant à garantir des existants : _____ €

Donner une description détaillée des existants : _____

Cocher les cases en rapport avec les existants :

QUESTION	REPONSE	
	OUI	NON
Les lieux seront-ils occupés pendant la période de chantier ?		
Êtes-vous le propriétaire des existants ?		
La construction existante est-elle en bon état ?		
Si non préciser :		
La construction existante est-elle standard (brique, pierre, ciment) ?		
Si non préciser :		
Les existants sont-ils classés Monuments Historiques ?		
Les travaux sur existants concernent-ils :		
• La création de sous-sol supplémentaire ?		
• Le renforcement des fondations existantes ?		
• La modification de niveaux de fondations ?		
• La création de nouveaux points de fondations pour les structures porteuses ?		
• La suppression ou modifications d'éléments porteurs existants ?		
• La modification des structures porteuses horizontales et/ou verticales ?		
• La réparation suite à sinistre* ?		
*Donner une description détaillée du sinistre :		
Une opération de traitement préventif des bois sera-t-elle réalisée ?		
Une opération de désamiantage est-elle nécessaire ?		
Y-a-t-il une étanchéité de toitures en terrasses ou cuvelages ?		
Y-a-t-il une isolation thermique ?		
Y-a-t-il une imperméabilisation de façades ?		



DÉCLARATION DE RISQUE

POLICES DE CHANTIER

Référence : DR-I&II&III-2012

Je certifie que les déclarations figurant sur la présente Déclaration de Risque sont à ma connaissance conforme à la vérité et qu'elles doivent servir de base à l'établissement du contrat d'assurance que je désire souscrire.

En cas de fausse déclaration, il sera fait application des sanctions prévues aux articles L. 113-8 ou L. 113-9 du Code des Assurances.

Fait à :

Le : / /

Nom du client : _____

Signature Client (Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Vous devez retourner par email ou courrier cette déclaration de risque dûment complétée et signée accompagné des justificatifs exigés à votre souscripteur dédié ou à l'adresse suivante :

contact@arcus-solutions.fr

La présente Déclaration de Risque est un relevé des informations techniques et administratives relatives au dossier proposé, permettant à la Compagnie de prendre position quant à son acceptation et à la tarification du risque.

Il ne saurait constituer une quelconque présomption de garantie à la charge de la dite compagnie.

La mise en place en œuvre de la garantie n'étant fondée que sur la seule présentation de la police d'assurance ou de l'attestation d'assurance dûment établie par Arcus Solutions.

Nous vous remercions du temps que vous avez consacré à cette déclaration de risque ainsi qu'au rassemblement des divers justificatifs nécessaires à la constitution de votre garantie d'assurance dommages. Si votre dossier est complet, il sera traité dans les 8 jours, dès sa réception.

Les informations contenues dans ce document sont destinées aux propres fichiers de la société Arcus Solutions, de l'assureur, du réassureur, des organismes professionnels de l'assurance ainsi que les sous-traitants missionnés.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour des motifs légitimes relatifs à l'ensemble des données vous concernant. Vous disposez également du droit à la limitation du traitement et du droit de demander le transfert de vos données (droit à la portabilité). Vous pouvez retirer à tout moment le consentement accordé à l'utilisation de vos données. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en adressant votre demande, accompagnée d'un titre d'identité signé à l'adresse e-mail suivante : rgpd@arcus-solutions.fr. Votre demande sera traitée par le Délégué à la Protection des Données. Le responsable de traitement se réserve le droit de ne pas accéder à ces demandes si le traitement des données est nécessaire à l'exécution du contrat, au respect d'une obligation légale ou à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (la CNIL est l'autorité de contrôle compétente en France).